



MOT DU MAIRE !

De retour !!

Oui, ils sont de retour

Les beaux jours : le repli des nuages et le retour du soleil, la perspective d'une météo plus favorable dans les semaines et mois à venir nous redonne un nouveau moral, le sourire revient au fur et à mesure que les tenues s'allègent et les lunettes de soleil sortent de leur étui.

Mais tout cela ne serait rien si ce soleil n'apportait pas en même temps bien d'autres messages :

- **Une liberté retrouvée** : oubliées les attestations de sortie, le couvre-feu à 18h, direction les magasins à nouveau ouverts, les terrasses de bars et de restaurants ouverts partiellement (mais encore plus à partir du 9 juin)

Bientôt la reprise des spectacles vivants, le retour au stade à Rossfeld et à la Meinau..... Déjà les apéros festifs et autres portes ouvertes font le plein et montrent bien notre besoin de revivre et de profiter de la vie.

La très prisée marche gourmande du FCR est redevenue probable et tout le monde s'en réjouit !

A quand la fin des masques ? les entreprises envisagent déjà leur reconversion n'est-ce pas un bon signe ??

- **Une reprise** : il va falloir s'orienter vers un rythme de travail plus « normal » :

- retourner en cours, passer des examens (dont on doute déjà de la valeur à la suite de cette année scolaire tronquée !)

- retourner dans son entreprise, retrouver les collègues, reformer une « équipe », accepter les contraintes de transport, de temps perdu (finalement le télétravail c'était bien dans mon salon ...)

- remettre la maison dans l'état d'origine (ou pas) suite aux aménagements dus à la présence familiale continue et au télétravail).

Voilà tous ces points vont nous occuper l'esprit jusqu'aux vacances, mais je souhaiterais en ce moment où le sourire revient, avoir une pensée spéciale pour tous ceux qui ont souffert ou souffrent encore des conséquences de cette pandémie que ce soit une souffrance physique, économique ou psychique.

Faisons preuve d'une certaine tolérance vis-à-vis de ces personnes, aidons-les à « franchir le cap » et revenir à une vie plus agréable, essayons de leur faire partager notre vision plus optimiste de l'avenir !

Soyons forts car même s'il y a du progrès, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge et seule la solidarité (redécouverte en partie pendant la crise) peut nous aider à aller de l'avant, tous ensemble !

A bientôt !!

Le Maire, Daniel Koehler

BIBLIOTHEQUE

A partir du 1^{er} juin, la bibliothèque ouvre à nouveau aux horaires habituels, à savoir :

- le lundi de 17h00 à 19h00
- le mercredi de 16h00 à 18h00.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

RECTIFICATIF : Les élections départementales et régionales se tiendront bien les **dimanches 20 et 27 juin 2021**, et non les 13 et 20 juin, à la **Salle des Fêtes, rue du Stade**.

Le bureau de vote est ouvert de 8h00 à 18h00.

Pour voter, il vous faudra présenter une pièce d'identité et votre carte d'électeur.

Liste des pièces acceptées pour justifier de votre identité :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée le jeudi 3 et vendredi 4 juin 2021.

LES MESSES DU MOIS DE JUIN

Jeudi 10 juin à 18h00 : messe
Jeudi 24 juin à 18h00 : messe
Dimanche 27 juin à 9h00 : messe



LES ANNIVERSAIRES DE JUIN

Le 14 juin : Mme Marie-Claire ROUTIER 80 ans
Le 18 juin : M. Jean-Pierre GIES 90 ans
Le 27 juin : Mme Rolande THURNREITER 75 ans